

COMMUNE DE CARNEVILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 Avril 2010

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis SALLEY, Maire.

PRESENTS: SIMON Jean-Paul, LE DANOIS Francis,
LECARPENTIER Lucien, PATRICE Olivier, SASSIGNOL Yves, LEMAITRE Philippe,
LAMACHE Régine, LAMACHE Benoît, SASSIGNOL Yves.

ABSENT EXCUSE: AGHADJANIAN Claude.

ABSENTE: FOURNIE Claudine.

RAPPORTS DES COMMISSIONS:

- Communauté de Communes : Réunion Budgétaire.
- Syndicat d'Electrification : Un renforcement est envisagé au hameau la Rue.

JOURNAL COMMUNAL:

Les articles devront être remis en Mairie pour le 3 Juin 2010.

CONVENTION SDEM:

Le Conseil Municipal, vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions de l'article L5212-24, considérant que cet article précité prévoit qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre le Syndicat d'Electricité et les Communes membres, Considérant que le fonds de concours doit avoir donné lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du Comité Syndical et du ou des Conseils Municipaux concernés, Considérant que le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par la commune bénéficiaire du fonds de concours, après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter tout fonds de concours versé par le Syndicat d'Electricité au titre des travaux d'extension du réseau électrique dont la commune assure le financement, étant entendu que le fonds de concours ne pourra excéder 75 % de la contribution de la Commune.
- De donner tout pouvoir au Maire pour signer les actes afférant à l'encaissement du fonds de concours.

SUBVENTIONS 2010:

Le Conseil Municipal décide les subventions suivantes :

- 80 € Arbre de Noël de Carneville
- 80 € Comité des Fêtes de arneville.
- 40 € Association des Anciens Combattants de Carneville.
- 50 € SNSM Fermanville.
- 40 € AFM (Téléthon).
- 50 € Ecuries de la Godheuserie Carneville.
- 160 € CCAS de Carneville.
- 55 € AS Pointe Cotentin.
- 99 € AS Funky Danse du Val de Saire.
- 44 € Point Cotentin Basket.
- 50 € Comité Cantonal du Souvenir Français.
- 20 € AS Tourlaville Athlétisme pour le Trail – Odysée du Tue Vaques.
- Participation frais scolaires des Ecoles Privées ;
 - o Ecole Notre Dame Saint Pierre Eglise : 500 € x 6 enfants = 3000 €
 - o Ecole Notre Dale du Vœu Cherbourg : 500 € x 1 enfant.

FENETRES DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal décide de faire changer les 2 fenêtres de la salle du Conseil Municipal donnant sur l'arrière du bâtiment. Un devis sera demandé à l'entreprise J.C. Mouchel de Brillevast.

LOTISSEMENT:

Présentation est faite de l'avant-projet établi par le Cabinet Pottier-de Boursetty.

« CORVEE DE VOIRIE :

La « Corvée de voirie » est fixée aux 2 et 3 Juillet 2010.

CANTINES DE ST PIERRE EGLISE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des problèmes rencontrés par le cantines des écoles de St Pierre Eglise.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est décidé de commander des panneaux électoraux (24 affichages).
- Lecture du courrier de l'Abbé Léveillé informant de son départ. Il sera remplacé en Septembre 2010.
- Présentation du plan du Conservatoire du Littoral sur les Landes.
- Constatation de dépôts illégaux de déchets près des containers.
- Fête des voisins organisée le 25 Juin 2010.
- Remplacement de la débroussailleuse pour un montant de 600 €, somme qui sera mandatée sur la section d'investissement du budget.